



---

# OPEN DATA & INTÉGRITÉ PUBLIQUE

LES TECHNOLOGIES  
NUMÉRIQUES AU SERVICE  
D'UNE DÉMOCRATIE  
EXEMPLAIRE

HAUTE AUTORITÉ POUR  
LA TRANSPARENCE DE LA  
VIE PUBLIQUE POUR LE  
**SOMMET MONDIAL DU PARTENARIAT  
POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT**  
CONTRIBUTION  
PARIS 2016



Consulter l'intégralité du rapport sur [www.hatvp.fr](http://www.hatvp.fr)



DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, **L'ESSOR DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES A FAIT DE L'OPEN DATA L'UN DES INSTRUMENTS MOBILISÉS** POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE DES GOUVERNEMENTS ET POUR AMÉLIORER L'INTÉGRITÉ DES DÉCIDEURS PUBLICS

- L'open data est un outil efficace pour permettre à la société civile de s'approprier les données libérées par les administrations et de les exploiter afin de constater par elle-même l'intégrité des institutions et la probité des décideurs publics.
- Différents effets sont attendus de l'association des citoyens au contrôle de l'action publique sur la répression des atteintes à l'intégrité publique.
- On peut constater à travers le monde une corrélation relativement étroite entre le degré d'ouverture des données publiques et les performances enregistrées en matière de respect de l'intégrité publique. Cela conduit de plus en plus d'organisations internationales à faire de l'open data un élément central des stratégies de lutte contre la corruption.
- 12 % des engagements pris par les différents pays membres du Partenariat pour un gouvernement ouvert portent sur les questions d'intégrité.
- Un effort de recherche permettra de mieux comprendre l'apport effectif de l'open data dans les pays qui ont choisi d'en faire un des axes de leur système national d'intégrité.

---

## EFFETS



### PRÉVENTION

L'open data multiplie les occasions de rendre des comptes et dissuade les comportements inappropriés, par la crainte de sanctions judiciaires ou de dommages réputationnels.



### DÉTECTION

L'open data facilite l'obtention de renseignements et l'administration de preuve, ce qui augmente le niveau de détection des infractions.



### INVESTIGATION

Par sa faculté à opérer des recoupements et à confronter un nombre élevé d'informations, l'open data permet d'enrichir et d'approfondir les possibilités d'investigation.

---

## RECOMMANDATIONS



Encourager l'approfondissement des recherches sur l'apport de l'open data à l'intégrité publique

---

L'OPEN DATA EST UN VECTEUR PROMETTEUR DE RENFORCEMENT DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE. POUR QUE SON POTENTIEL SE RÉALISE



POUR QUE L'OPEN DATA SOIT UN FACTEUR EFFICACE DE PROMOTION DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE, IL EST D'ABORD INDISPENSABLE QUE LES DONNÉES OUVERTES PAR LES ÉTATS PERMETTENT EFFECTIVEMENT AUX CITOYENS D'AVOIR **UNE CONNAISSANCE FINE** DE LA PROBITÉ DE LEURS REPRÉSENTANTS

- Parmi les milliers de données libérées tous les ans par les institutions publiques, les *core political data* sont essentielles : si les États progressent doucement sur la libération de ces données au niveau national, il en va souvent différemment au niveau local, alors que le risque d'atteinte à la probité y est tout aussi présent.
- L'appropriation de ces données par la société civile est largement déterminée par la rapidité de publication et la pertinence des données, c'est-à-dire présentant un niveau de détail suffisant pour permettre aux utilisateurs de conduire des investigations approfondies. Cette exigence se vérifie tout particulièrement pour contrôler le bon usage des ressources publiques.
- Le développement de la *data visualisation* aide à rendre plus intelligibles et plus lisibles les informations portées à la connaissance des citoyens et stimule l'intérêt du public pour des matières souvent peu accessibles. Ces outils peuvent être développés soit directement par les administrations qui libèrent les données soit en coopération avec des organisations de la société civile qui s'intéressent particulièrement à ces matières.
- L'impact de l'open data dépend de l'interopérabilité des systèmes d'information publique, qui conditionne l'échange et le recouplement des données. L'interopérabilité est devenue un enjeu critique dans la mesure où l'analyse d'une seule base de données suffit rarement à détecter des atteintes à l'intégrité publique.

## RECOMMANDATIONS



Accélérer  
le développement  
de l'open data au sein  
du secteur local et  
initier son déploiement  
au sein des organismes  
rattachés



Assurer la publication  
la plus complète  
possible, à un niveau  
de détail adapté,  
des données financières  
afin de permettre  
à la société civile de  
s'assurer du bon emploi  
des deniers publics



Renforcer  
l'intelligibilité  
des données portées  
à la connaissance  
du public en associant  
leur publication à  
la mise en place d'outils  
de data-visualisation



Veiller  
à l'interopérabilité des  
systèmes d'information  
pour garantir  
la compatibilité  
des bases de données  
publiques et favoriser  
les recouplements

LES ADMINISTRATIONS DOIVENT LIBÉRER DES DONNÉES DE QUALITÉ,  
AISÉMENT RÉUTILISABLES PAR LES CITOYENS



## S'APPUYANT SUR LES VALEURS DE PARTAGE, DE LIBRE RÉUTILISATION ET D'ENGAGEMENT CIVIQUE, L'OPEN DATA CONTRIBUE À REDÉFINIR LE RAPPORT DES CITOYENS AUX INSTITUTIONS

- Les institutions publiques ne sont pas toujours les meilleures juges de l'intérêt des données qu'elles produisent et des perspectives de réutilisation qui leur sont associées, notamment en matière d'intégrité. L'aide de chercheurs ou d'organisations de la société civile engagées dans l'exploitation de ces données peut s'avérer précieuse.
- Certaines facettes de l'action publique restent délaissées par les utilisateurs de données, par exemple en matière budgétaire et comptable. Afin de susciter un intérêt pour ces données, les administrations doivent jouer un rôle d'amorçage et produire elles-mêmes de premières analyses susceptibles de montrer leur intérêt.
- Les exploitations de données réalisées par les acteurs de la société civile s'appuient fréquemment sur une utilisation combinée de l'open data et de leviers plus classiques comme le droit d'accès aux documents administratifs, qui constitue de longue date un instrument performant de prévention et de détection des atteintes à l'intégrité.
- L'open data ne se substitue pas à l'action des institutions pourvues de prérogatives de contrôle. Il la relaie et la complète tout comme il enrichit la portée des enquêtes menées par les journalistes d'investigation et les associations spécialisées. Son impact dépend de son intégration à une stratégie globale de renforcement de l'intégrité publique.

## RECOMMANDATIONS



Associer la société civile à la définition des données publiques pertinentes pour la promotion de l'intégrité publique et à la priorisation de leur ouverture



Faciliter la production par les institutions publiques d'analyses susceptibles de stimuler l'intérêt du public pour les matières complexes



Renforcer la portée du droit d'accès aux documents administratifs et développer les perspectives de réutilisation en encourageant les institutions publiques à publier en open data les données obtenues par l'exercice de ce droit

LES RELATIONS ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LA SOCIÉTÉ CIVILE DOIVENT ÊTRE PROPICE À UNE RÉUTILISATION EFFECTIVE DES DONNÉES PAR LES CITOYENS



**HATVP**  
HAUTE AUTORITÉ  
POUR LA TRANSPARENCE  
DE LA VIE PUBLIQUE



Partenariat pour un  
Gouvernement  
Ouvert

Sommet Mondial • Paris • France 2016